



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

parapharmacie

Question écrite n° 29507

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes exprimées par de nombreux pharmaciens quant à la vente par le biais d'émissions de télévision de type « Télé Achats », de produits paramédicaux et de parapharmacie. Hormis le fait que le consommateur ne bénéficie, ni d'une recommandation thérapeutique, ni des conseils de professionnels compétents quant à la bonne utilisation desdits produits, cette pratique semble génératrice de distorsions de concurrence préjudiciables aux officines, et partant, au commerce de proximité. En conséquence, il la remercie de lui indiquer si elle entend prendre des mesures palliant cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29507

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2760